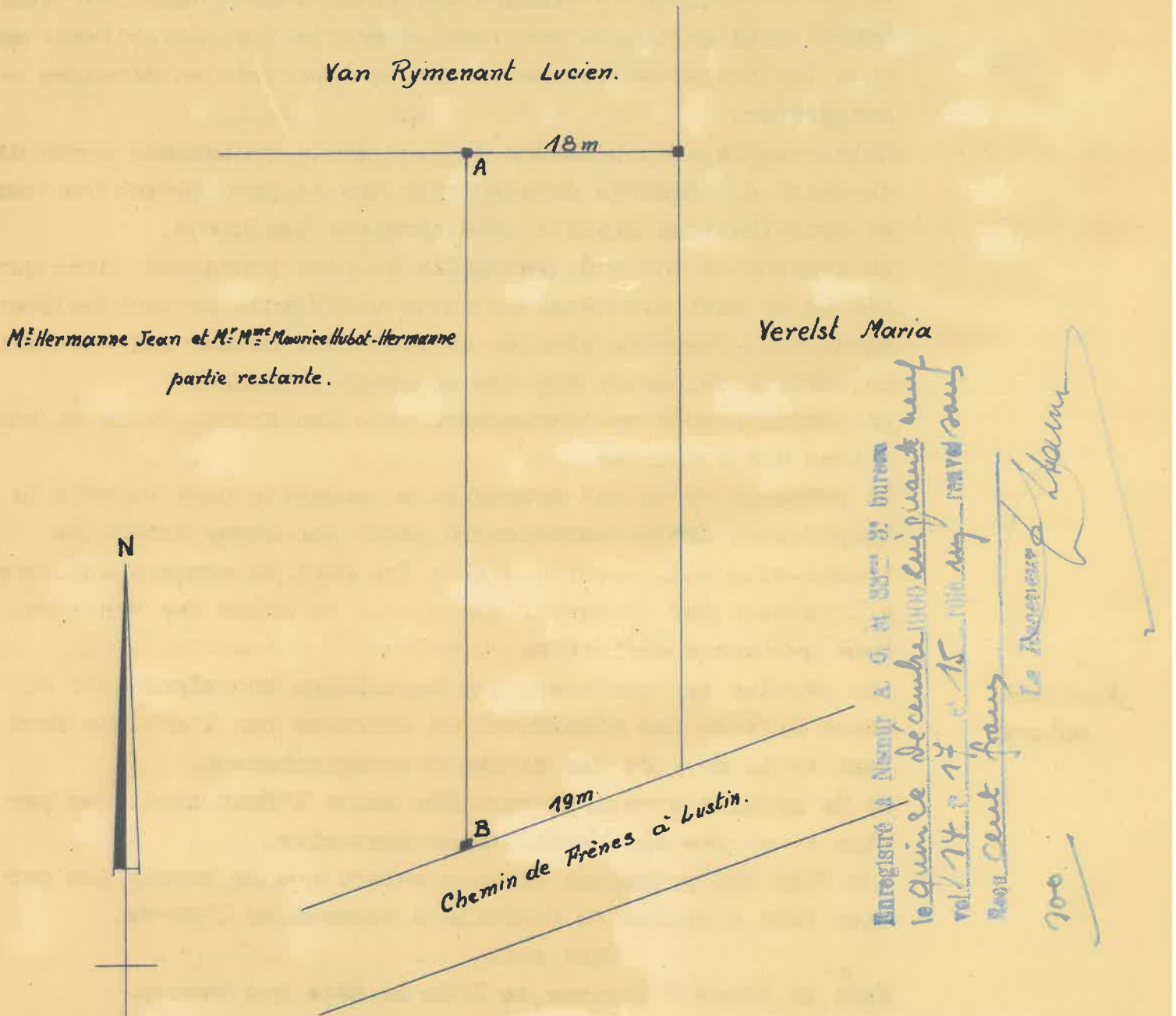


COMMUNE DE LUSTIN

Section A - Partie du n° 84 f 2



Inregistré à Namur le 9. 10. 1959 au bureau
le quinze de ce mois 1959
val 14 17 15 mille sept cent sept
2001 cent franc
La Notaire de Namur
100

Echelle 1/500

Plan de la parcelle vendue par M^l Hermanne Jean et
M^l Maurice Hubot-Hermanne à M^l Jacqueline Amont à Bruxelles.
Contenance : 10 a 04 (dix ares quatre centiares). A et B nouvelles bornes

Levé et dressé le dix-huit octobre mil neuf cent cinquante-neuf par
le géomètre arpenteur soussigné légalement assermenté en cette
qualité devant le Tribunal de première instance siégeant à Namur

J. Gérard

J. GERARD.

20F. 021789
10F. 662224
10F. 662224
20F.

G. Bernoulli

1771

Planck

1771